

Poste académique à temps partiel (50%) vacant dans le domaine « Design et Communication Graphique »

Date d'entrée en fonction : 01/09/2022

Référence de l'offre : FA-211512-01

Description de la charge de cours

Une charge à temps partiel (50%), indivisible, dans le domaine « **Design et Communication graphique** », rattachée au Département d'Architecture. Cette charge comprend des activités d'enseignement, de recherche et de service à la Communauté.

Le domaine de la Communication et construction graphique est un des quatre groupes matière autour desquels la Faculté d'architecture s'articule. À côté des Sciences humaines, des Sciences et techniques et du Projet d'architecture, la Communication et construction graphique constitue un des éléments fondateurs du programme de cours, dans une progression constante de la 1^{re} année de bachelier à la 2^e année du master.

La Faculté souhaite renforcer ses compétences théoriques et pratiques dans le domaine en engageant un académique dans le domaine du design et de la communication graphique. Le·La titulaire de la charge aura pour mission d'associer une approche réflexive sur la conception, le sens, l'histoire de l'art, la communication et le graphique à l'approche pédagogique actuellement portée par les enseignants du domaine. Une attention particulière sera portée sur l'ancrage des pratiques d'enseignement et de recherche avec les différentes composantes de la formation en architecture. Une maîtrise des outils de production numérique, infographiques et du continuum de production matériel/immatériel, analogique/numérique sera considérée comme un avantage.

Activités d'enseignement

Titulariat ou Co-titulariat du cours :

ARCH0561-1 *Communication graphique, Master B2, 40 th, 5 crédits.*

Participation (prise en charge de la partie conceptuelle) aux cours suivants (en collaboration avec les enseignants en charge de ces cours) :

ARCH1108-1 *Communication et construction graphiques – principes de base, Bachelier, B1, 20th + 20 pr, 5 crédits.*

ARCH1013-1 *Communication et construction graphiques – principes avancés, Bachelier, B1, 20th + 20 pr, 5 crédits.*

ARCH2218-1 *Communication et construction graphiques – image et numérique, Bachelier, B2, 20th + 20 pr, 5 crédits.*

ARCH2218-1 *Communication et construction graphiques – synthèse graphique – questions avancées, Bachelier, B3, 20th + 20 pr, 5 crédits.*

Activités de recherche

Il est demandé au·à·la candidat·e de développer des activités de recherche théoriques et / ou pratiques en lien avec les domaines de l'architecture.

La commission sera attentive au processus méthodologique proposé par le·la candidat·e lors de la présentation du projet de recherche ; une attention particulière sera portée sur les apports de la recherche-crédation.

Activités de service à la Communauté

Participation à la vie facultaire et universitaire :

- Participation aux organes de recherche, d'enseignement ou de gestion ;
- Participation à la promotion des études, du domaine de recherche, de l'architecture en général et de l'ULiège.

Qualifications requises / Profil

- Être titulaire d'un doctorat à thèse dans le domaine de l'architecture, de la communication, de la sémiologie ou toute autre discipline jugée équivalente en termes de compétences de design et communication graphique ;
- Démontrer d'une capacité de conceptualisation et de recherche fondamentale dans le domaine de la conception et de la communication graphiques ;
- Posséder des compétences de manipulation, compréhension et réflexion sur les outils numériques et analogiques de production graphique ;
- Montrer une capacité à travailler avec différents supports graphiques (dessin, photographie, collage, ...) dans des objectifs de communication, d'édition, de conception pour divers publics (dont les publics de l'architecture).

Procédure de sélection

Les candidat·e·s seront sélectionné·e·s sur la base d'un dossier numérique (voir ci-après).

Les candidat·e·s devront fournir un portfolio (au format PDF) représentant les éléments significatifs de leur production graphique (images numériques, photographies, dessins, productions matérielles...) ainsi qu'une liste décrivant sommairement chaque document. Ce portfolio sera précédé d'un document de maximum trois pages présentant une introduction réflexive à l'ensemble des productions dans le cadre de la présente charge académique.

La Commission chargée par la Faculté de rendre un avis sur les candidatures sélectionnera, sur la base des dossiers de candidature, les candidat·e·s qui seront convié·e·s à une audition orale, lors de laquelle il leur sera demandé de présenter leurs activités de recherche, leurs réalisations passées, un plan d'enseignement. Une mise en situation didactique sera également demandée aux candidat·e·s.

Notre politique institutionnelle est basée sur la diversité et l'égalité des chances. Nous sélectionnons les candidat·e·s en fonction de leurs qualités, quels que soient leur âge, leur orientation sexuelle, leur origine, leurs convictions, leur handicap ou leur nationalité.

Candidatures

Les candidat·e·s sont prié·e·s de faire parvenir leur dossier de candidature, par voie électronique à l'adresse : Postesacademiques@uliege.be avec copie à **Prof. Pierre HALLOT** – p.hallot@uliege.be **pour le 28/02/2022, au plus tard.**

Documents requis

- Une requête (avec lettre de motivation) assortie d'un curriculum vitae complet ([téléchargeable ici](#)) ;
- Un rapport sur les activités de recherche antérieures et en cours, ainsi qu'un projet de recherche, en ce compris l'insertion envisagée au sein de l'Université de Liège ;
- Un dossier d'enseignement comprenant un rapport sur les éventuelles activités d'enseignement antérieures et un projet d'enseignement ;
- Un exemplaire des publications ;
- Un portfolio (au format PDF) des productions graphiques réalisées par le/la candidat/e avec une liste descriptive de chaque élément présenté. Le portfolio peut inclure une référence vers des éléments externes (site web...) ;
- Un rapport réflexif sur les éléments présentés dans le portfolio de maximum trois pages présentant l'adéquation de la production avec la charge à conférer.
- La liste complète des publications et un exemplaire des cinq publications les plus significatives par rapport au domaine de l'appel.

En trois pages, le-la candidat-e devra en outre

- a) mettre en évidence ses cinq publications principales,
- b) expliquer son apport à l'avancement du savoir dans son domaine de recherche,
- c) motiver l'adéquation de son profil au poste sollicité.

Conditions d'engagement

La charge est attribuée soit pour une durée déterminée de quatre ans, soit d'emblée à titre définitif.

Dans le cas d'une nomination à durée déterminée, une évaluation sera réalisée dans le courant de la troisième année.

- Si l'évaluation est négative, la nomination de l'intéressé-e prend fin au terme des quatre ans.
- Si l'évaluation est positive, l'intéressé-e est nommé-e à titre définitif.

Renseignements

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès du **Prof. P. HALLOT** – tél. : +32 (0)4 366 56 33 – p.hallot@uliege.be

Rémunération

Les barèmes et leurs modalités d'application sont disponibles auprès de l'Administration des Ressources Humaines de l'Université : **Mme Ludivine DEPAS** – tél. : +32 (0)4 366 52 04 – Ludivine.Depas@uliege.be